

Lyon, le 9 novembre 2010

L'Inspectrice d'Académie
Directrice des Services Départementaux
de l'Education Nationale

à

Monsieur le Proviseur du lycée Ampère
DGCA

Madame ou Monsieur l'Inspecteur de l'Education
Nationale chargé de circonscription

Madame ou Monsieur le Directeur de l'école
(cf liste jointe)

Division de l'Organisation Scolaire
Bureau DOS 3

Affaire suivie par :
Jeanne KOHLER

JK/PB
2010-2011 - n° 477
Téléphone :
04.72.80.67.41
Télécopie :
04.72.80.68.10
Mél :

ce.ia69-dos3@ac-lyon.fr
Site internet :
<http://www.ia69.ac-lyon.fr>
21, rue Jaboulay
69309 LYON cedex 07

Objet : emploi vie scolaire

Conformément à ma note du 4 novembre 2010, j'ai l'honneur de vous informer que les écoles figurant sur la liste jointe sont bénéficiaires d'un emploi vie scolaire (EVS) au titre de l'aide à l'accueil et à la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Les contrats seront établis, pour les rémunérations, sur la base d'une durée hebdomadaire de 20 heures, modulable sur toute la durée d'exécution, conformément à l'article L.5134-26 du code du travail et pour une durée de six mois.

Le lycée Ampère à Lyon 2^{ème} sera chargé du recrutement en liaison avec l'Inspecteur de l'Education Nationale, le Directeur d'école et le Pôle emploi de secteur.

Compte tenu de l'urgence des besoins et de la période de l'année (fin de l'exercice budgétaire 2010), je vous remercie de procéder à ces recrutements dans les plus brefs délais.



Simone CHRISTIN